

**Arrêté n° 09-2024 portant désignation de l'attributaire du marché N°2024-07 :
Fourniture d'une cuve aérienne de stockage pour AD BLUE****LE PRESIDENT**

- VU** le code de la commande publique ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5211-1 et suivants ;
VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes d'attributions au BUREAU et au Président ;

CONSIDERANT le parc de véhicules du Select'om qui compte de plus en plus de véhicules EURO VI équipés du système SCR (Selective Catalyc Reduction) permettant la réduction des émissions NOx; et nécessitant l'utilisation d'AdBlue ;

CONSIDERANT les 15 commandes d'AdBlue d'environ 1 000 litres chacune effectuées en 2023 ;

CONSIDERANT les deux offres reçues pour la fourniture d'une cuve de stockage de 2 500 litres ;

ARRETE

L'attribution du marché N°2024-07 dans les conditions suivantes :

Titulaire : Direct Cuves – Achamat
10 rue de l'Eglise
67810 Holtzheim
N° SIRET : 78916802800031

Délai de livraison : de 2 à 4 semaines

Fait à Molsheim, le 16 avril 2024,

Le Président

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Le Président : - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication le 16 avril 2024 sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.